

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 24 décembre 2014, s'est réuni le 19 janvier 2015 à 9h30 au Château de Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur Roger GARDES Président. Assistaient à la réunion : Madame MOLLON (1 voix) et Messieurs BOYER (1 voix), CHEVALEYRE (1 voix), GARDES (1 voix + 1 pouvoir de GAY + 1 pouvoir de MAISONNEUVE), LASCAUX (1voix), VEISSIERE (1 voix).

Monsieur VEISSIERE assurant le secrétariat

**AFFAIRE**

**40**

**401**

**401.2015.003**

**MOYENS GENERAUX  
Ressources humaine**

Accueil d'un stagiaire pour élaborer la scénographie des maisons des réserves naturelles de la Vallée de Chaudefour et de Chastreix-Sancy

**RAPPORT**

Le premier plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (RNNCS), validé par arrêté préfectoral du 2 avril 2014, prévoit la création de l'espace muséographique de la maison de la réserve. De même, le plan de gestion, pour la période 2011-2015, de la réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour (RNNVC) prévoit de réaménager l'espace muséographique de la maison de la réserve.

Ces deux maisons de réserve sont des lieux clés assurant l'accueil, l'information et la sensibilisation de tous les publics visitant ces espaces protégés. Ce sont aussi des vitrines des actions du PNR des Volcans d'Auvergne.

Bien que les aménagements et les besoins de chaque espace muséographique ne soient pas les mêmes, les deux maisons de réserves présentent des objectifs convergents : ancrer la RN dans son territoire, faire connaître la RN, son rôle, ses actions et sa réglementation, assurer un accueil de qualité pour tous les publics, sensibiliser le public à la richesse du territoire de la RN, à sa préservation et à sa réglementation, canaliser la fréquentation.

En évitant la redondance, les deux maisons de réserves naturelles bénéficieront à terme d'un accueil cohérent et complémentaire à l'aide d'une esthétique harmonieuse et facilement identifiable par le public.

Il est envisagé de recruter un stagiaire de type master 2, dont le thème du stage serait d'élaborer une scénographie commune et complémentaire aux deux maisons de réserve. Les objectifs du stage seraient de :

- définir les significations et les missions des territoires protégés qu'il est pertinent de faire connaître aux publics, en pointant les éléments caractéristiques communs mais aussi les originalités et les points structurants de chaque réserve,
- sélectionner et hiérarchiser l'interprétation selon un fil conducteur (scénarii) commun aux 2 RNN, pour permettre une découverte structurée, cohérente, complémentaire et agréable
- proposer des aménagements muséographiques issus de l'interprétation faite, par la sélection d'outils appropriés (maquette, audiovisuel, graphisme, mascoffe, ...) et adaptés à chaque espace muséographique
- rédiger le cahier des charges des aménagements muséographiques pour chacune des RN

Ce stagiaire sera accueilli pour une durée de 6 mois, durant le printemps et l'été 2015. Il agira sous la responsabilité de la directrice du parc, Isabelle Blanc, et sous l'autorité fonctionnelle de la chargée d'étude et de gestion de la RNNCS, Hélène Ménard et du garde technicien de la RNNVC, Philippe Loudin. Sa résidence administrative sera les bureaux de la réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour, à Chamon-sur-Lac.

Les frais occasionnés par l'accueil de ce stagiaire seront pris en charge à 100% par les financements d'Etat attribués aux deux réserves naturelles.

Il vous est proposé d'accueillir ce stagiaire dans les conditions en vigueur. >>>

### DELIBERATION

Les propositions du Président, ayant été ouïes, sont converties en délibération.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 janvier 2015  
LE PRESIDENT

Roger GARDES  


Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
28 JAN. 2015

- 2 FEV. 2015

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOMBE LE  
28 JAN. 2015  
CONTROLE DE LEGALITE